

CONVENTION DE PARTENARIAT DU GROUPE DES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES DES « BOURDONS PELERINS 2027 »

Entre :

- L'Association PACA-CORSE des Amis des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle et de Rome, représentée par son Président Monsieur Marc UGOLINI
- L'Association Les Amis des Chemins de Saint-Jacques en Occitanie représentée par son Président Monsieur Marc FONQUERNIE
- L'association Les amis de Saint-Jacques de Compostelle en Alpilles représentée par sa Présidente Madame Catherine CASANOVA
- L'Association pour les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Languedoc-Roussillon représentée par son Président Monsieur Guy MATTEO
- L'association Refuge de Saint-Jacques-de-Compostelle à LESCAR représentée par son Président Monsieur Dominique BARUS
- L'association Du Bas-Rouergue vers Compostelle, représentée par son Président Monsieur François LHERM

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE :

Les cinq associations rappellent qu'elles ont un objet commun qui est entre autres de soutenir par tous les moyens la pérégrination compostellane et romaine, qu'elles sont des associations culturelles et non confessionnelles ouvertes à tous ceux qui s'intéressent aux chemins, quelque soient leurs motivations et leurs croyances.

CECI EXPOSE IL A ETE CONVENU

Article 1 : L'OBJET

L'objet de la présente convention est de formaliser le partenariat de ces cinq associations jacquaires du Sud de la France pour développer et porter à son terme le projet dénommé « Les Voies du Sud » et l'évènement particulier dénommé « Bourdons Pèlerins 2027 » qu'elles ont commencé de concevoir et d'élaborer ensemble, et présenté lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française des Associations des Chemins de Compostelle (FFACC) tenue à Marseille au mois d'octobre 2025 ; sur une idée déjà proposée dès 2022 et confirmée lors de l'Assemblée Générale de la FFACC à Lourdes au mois de novembre 2024.

La présente « Convention de Partenariat » vise à :

- Créer des **relations cordiales et conviviales** entre tous les acteurs du projet.
- **Renforcer les liens d'amitié** entre les cinq associations jacquaires participantes dans le respect mutuel de chacun.

Il s'agit de parvenir à réaliser et concrétiser un projet fédérateur susceptible :

- De mettre en avant l'importance de nos chemins provençaux, occitans et pyrénéens dont les voies mènent à la fois à Compostelle et à Rome.

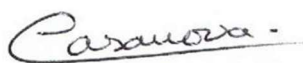
**CONVENTION DE PARTENARIAT DU GROUPE DES ASSOCIATIONS
ORGANISATRICES DES « BOURDONS PELERINS 2027 »**

Partie 1 : lieu /date /nom /qualité

Salon- de- Provence 28/12/2025

Catherine Casanova

Présidente



Partie 3 : lieu /date / nom / qualité

Lescar 04/01/2026

Dominique Barus Président



Partie 5 : lieu /date / nom / qualité

Nice le 10/01/2026



Marc UGOLINI, Président

Partie 2 : lieu / date / nom / qualité

Toulouse 03/01/2026

Marc Fonquernie Président



Partie 4 : lieu /date / nom / qualité

Lattes le 05 / 01 / 2026

Guy Mattéo Président



Partie 6 : lieu/date/nom/qualité

Villefranche-de-Rouergue

Le 12/01/2026

François Lherm Président

